



LE PORT DE MARSEILLE FOS ENGAGE LA RESTAURATION DE LA BERGERIE DE LA FAVOILLANE

« La Favouillane » est une bergerie située au sein de la couronne agro-environnementale de la ZIP de Fos sur Mer, vestige de l'architecture camarguaise, dont l'état de détérioration nécessite une intervention rapide. Le port de Marseille Fos s'engage à mener des travaux de restauration avec le soutien des collectivités territoriales.

Le port de Marseille Fos devient propriétaire de La Favouillane en 1972. La bergerie est alors dégradée. Avec la mobilisation d'une association et l'intervention du maire de Port Saint-Louis du Rhône, le port de Marseille Fos commence la restauration de la bergerie en 1980 et s'engage à en assurer l'entretien pour dix ans. Elle sera entretenue jusqu'au début 2002.

Aujourd'hui, la bergerie est de nouveau délabrée. Le port de Marseille Fos a établi, autour d'un « cœur » industriel et portuaire, une couronne agro-environnementale, qui assure une transition paysagère et environnementale avec les secteurs voisins, agricoles, naturels ou urbains. Cette couronne fait l'objet d'un Plan de Gestion des Espaces Naturels, qui prévoit de conserver ou retrouver la diversité des paysages, habitats naturels et espèces sauvages dans un espace anthropisé, industrialisé et porteur de traditions. C'est dans ce contexte, qu'en 2010, un diagnostic a été réalisé sur l'état de la bergerie et les modalités de la restauration à prévoir. Depuis, le port de Marseille Fos cherche des cofinanceurs pour mener les travaux.

Les collectivités territoriales se sont engagées à soutenir la restauration de la bergerie, et grâce au concours de la Fondation du Patrimoine, La Favouillane a été retenue en 2020 par la Mission patrimoine comme le projet emblématique pour les Bouches-du-Rhône, et compte ainsi parmi les 101 projets dits de maillage sur toute la France. Le port de Marseille Fos annonce aujourd'hui qu'il mènera et financera les premiers travaux sans plus attendre.

Les travaux de sauvegarde, estimés à 400 000 €, consistent en la réfection de la charpente et au renouvellement de la couverture en sagne ; la restauration du mur pignon, des murets et des contreforts, ainsi que le renforcement des fondations et le remplacement des menuiseries seront également engagés dès que les financements le permettront. Les travaux débiteront dès 2021. Ces travaux permettront le rétablissement de l'activité pastorale traditionnelle qu'accueillait auparavant la bergerie.

Cette restauration s'accompagne de la demande auprès de la direction régionale des affaires culturelles, de l'inscription de la Favouillane à l'inventaire des monuments historiques. Ce qui lui ouvrira des subventions complémentaires et permettra au port de Marseille Fos d'envisager l'achèvement des travaux puis sa valorisation future.

« La bergerie de La Favouillane est un haut lieu du patrimoine camarguais, et mobilise fortement de nombreux acteurs depuis plusieurs années aux côtés du Port, pour sauver cet édifice. Je m'en félicite pour notre territoire. Les premiers résultats de ces efforts collectifs se concrétisent aujourd'hui par des financements qui permettent au port de s'engager et d'agir. Ces partenariats doivent s'étendre et s'intensifier pour donner un avenir à ce patrimoine au-delà d'une nouvelle restauration. C'est une responsabilité collective. En ce sens notre demande d'inscription à l'inventaire des monuments historiques est un acte fort qui manifeste la volonté du GPMM de pérenniser ce bien culturel commun pour le long terme » déclare Hervé Martel, président du directoire du port de Marseille Fos.

Contact presse

Coralie Beylot-Layens
+33 4 91 39 53 24 / +33 6 07 94 70 73
Coralie.Beylot-Layens@marseille-port.fr
www.marseille-port.fr